



I – CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AU COLLEGE ET AU LYCEE 2022-2023

- Scolarisation d'enfants de nationalité française issus d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement français à l'étranger, homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale, **dans la limite des places disponibles** ;
- Scolarisation d'enfants ivoiriens ou étrangers tiers précédemment scolarisés dans un établissement homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale, **dans la limite des places disponibles** ;
- Scolarisation d'enfants français, ivoiriens ou étrangers tiers issus d'un autre système éducatif après un test d'évaluation du niveau, **dans la limite des places disponibles**. Frais d'inscription au test : 20 000 XOF ;
- En classe de 6^e, 5^e, 4^e, 3^{ème}, 2nde et 1^{ère}, les familles souhaitant que leur enfant intègre la filière SIA (4h d'anglais LV1, 4h de littérature américaine en anglais, 2h d'histoire-géographie en anglais) doivent inscrire leur enfant au test d'anglais, Frais d'inscription au test d'anglais : 20 000 XOF (formulaire d'inscription à télécharger sur le site du lycée à la rubrique inscriptions). La décision d'admission tiendra compte, pour tous les élèves, des résultats au test, du dossier scolaire et de l'avis du conseil de cycle de CM2 ou du conseil de classe, **dans la limite des places disponibles**.
- Les choix des langues, options facultatives, enseignements de spécialité feront **l'objet d'une étape séparée au mois de mai**. Pour l'option facultative EPS, les élèves devront déposer un dossier de candidature avant le 18 mai 2022. Pour l'option facultative Arts plastiques, les élèves devront transmettre un dossier de candidature (lettre de motivation et 5 œuvres personnelles) pour le 20 mai 2022 au plus tard.

II – DOCUMENTS A FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- Pour les élèves de nationalité française : (1) copie de la carte nationale d'identité ou du passeport **OU** extrait original de l'acte de naissance + certificat de nationalité française ou copie de la carte consulaire ; (2) copie du livret de famille.
- Pour les élèves des autres nationalités : acte de naissance intégral original avec filiation + certificat de nationalité pour les Ivoiriens n'ayant pas la nationalité française.
- Pour tous les élèves : (1) copie de la carte d'identité de chaque responsable légal figurant au dossier ; (2) une photographie numérique **avec pose obligatoire selon les normes d'un passeport** à insérer directement dans le dossier Akwaba ; (3) justificatif d'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents ; (4) tout document justifiant l'éventuelle absence du deuxième responsable légal sur le dossier ; (5) résultats de l'année scolaire en cours : copie du livret scolaire et/ou bulletins.

*III – DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR LE 1er JUILLET 2022**

- Certificat de radiation (EXEAT) délivré par l'établissement d'origine ;
- Bulletins du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre comportant la décision d'orientation et copie intégrale de la fiche de dialogue (*inscriptions en 2nde et 1^{ère} uniquement*) ;
- Le dossier médical dûment complété par le médecin,
- Entrée en terminale : relevé de notes aux épreuves anticipées.

***TRES IMPORTANT** : les familles recevront le mél de confirmation d'inscription dès l'enregistrement des dernières pièces et **uniquement si la confirmation des données pédagogiques a bien été faite par la famille au mois de mai**.
Aucun élève dont le dossier est incomplet ne sera admis à entrer en classe le jour de la rentrée.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA TRAITÉ